

M\_INT\_599



Grand Conseil - Secrétariat général  
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le 31 JAN. 2012

Scanné le \_\_\_\_\_

## Interpellation intitulée « Alpes vaudoises: l'or blanc ne doit pas se transformer en poudre aux yeux »

La TSR a fait état la semaine dernière d'un projet pharaonique pour les Alpes Vaudoises visant à relier Villars à Leysin, Leysin aux Mosses, Les Mosses à Château d'Oex et cette dernière à Gstaad. Le coût de l'opération - permettant de réaliser une super-station, une version valdo-bernoise des Portes du Soleil - serait estimé au bas mot à 160 millions de francs. Selon d'autres sources, la facture pourrait même atteindre les 250 millions. Le secrétaire du WWF Serge Ansermet a justement parlé sur la RSR de « poudre aux yeux ».

Le projet « Vision Alpes Vaudoises » fait l'objet d'un dossier sur le site internet de l'Etat de Vaud : il comprend différents rapports qui ont servi de base à la conception de ce projet d'intentions.

On peine à imaginer de tels projets à une époque où l'on ne peut plus concevoir un développement touristique à coups de projets démesurés sans aucune considération sur l'environnement comme c'était le cas au siècle passé, ni tenir compte de la demande des usagers actuels ou potentiels.

La traversée reliant Villars à Leysin et cette station aux Mosses passant par des zones à fort risque d'avalanches et extrêmement sensibles sur le plan de la protection de la nature, apparaissent comme étant un projet totalement irréaliste, surtout si l'on songe qu'un télécabine traversant la station des Diablerets avait suscité une telle levée de boucliers que ses promoteurs avaient récemment fini par l'abandonner.

Selon la TSR, cette étude, commandée par les autorités vaudoises, recommande l'abandon de certaines remontées mécaniques. Le domaine skiable d'Isenau serait fermé et le téléphérique reliant le Col du Pillon à la Cabane des Diablerets viendrait remplacer l'installation de Reusch-Oldenegg. Un nouveau téléphérique relierait la station des Diablerets au Scex-Rouge en survolant le lieu-dit « La Marchande », une zone très sensible du point de vue environnemental.

L'abandon d'Isenau est un non-sens, car ce domaine skiable fait le bonheur des familles, comme en témoigne une pétition transmise l'an dernier au Conseil d'Etat et comprenant 4500 signatures. Son accessibilité, ses pentes permettant à la fois aux débutants et aux bons skieurs d'y trouver leur compte, en font une attraction d'importance pour les vacanciers de la station. Sans compter qu'Isenau est idéalement situé d'un point de vue enneigement : « ce trou à neige » jouit d'un micro-climat et ne nécessite que peu l'usage de canons à neige. Il ne consomme que peu d'énergie et que l'on pourrait rendre encore plus exemplaire en y développant de l'énergie solaire photovoltaïque. Le domaine d'Isenau représente de surcroît plus de la moitié du domaine skiable des Diablerets, soit

17km de pistes contre 14 km au Meilleret. Il répond au besoin des résidents et sa suppression serait de nature à donner le coup d'assomoir à une station pourtant unanimement appréciée de ses usagers.

Si l'économie touristique fonctionne mal on devrait se demander plutôt si on ne la vend pas mal. Ces dix dernières années, environ 260 millions ont été investis dans les Alpes Vaudoises dont 130 millions par l'Etat. Durant cette période, le chiffre d'affaires des remontées mécaniques n'a pas augmenté, le nombre de journées de ski et les nuitées hôtelières ont baissé. Toutes les actions menées sont axées sur les pendulaires. Or non seulement la clientèle de la clientèle du bassin lémanique ne peut pas augmenter en raison de son potentiel limité, mais de surcroît, elle est captive.

Les autorités d'Ormont-Dessus mènent actuellement une réflexion sur l'avenir de la station pour les 15 prochaines années. Il ressort d'une enquête menée auprès des résidents actuels qu'ils apprécient son authenticité, sa quiétude et sa tranquillité. La création d'une « usine à ski » ne correspond en aucun cas aux raisons pour lesquelles ils ont attachés à cette région.

Le principal problème réside dans les lits froids et une capacité hôtelière devenue insuffisante au fil des années, car moins intéressante financièrement que la vente d'appartements. Pour mettre un terme à cette évolution, il semble être nécessaire de développer de nouveaux outils permettant d'orienter le développement notamment par le biais de la nouvelle Loi sur l'aménagement du territoire.

Par conséquent, je pose les questions suivantes au Conseil d'Etat.

1. Quelles sont les premières conclusions que tire le Conseil d'Etat à la lecture de cette étude ?
2. Comment le Conseil d'Etat appréhende-t-il un tel dossier compte tenu de son impact financier et environnemental ?
3. Le Conseil d'Etat n'estime-t-il pas vital de conserver des domaines skiables comme celui d'Isenau compte tenu de sa popularité auprès des familles ?
4. Quelles mesures le Conseil d'Etat entend-t-il prendre pour lutter contre les lits froids ?

Vevey, le 31 janvier 2012

Jérôme Christen



*Développement subarctique*